

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATCVG2-2 - Rénovation énergétique des bâtiments - Gérance

Durée : 03h30

Type : Classe virtuelle

Public :

Gestionnaire Gérance et Directeur/trice.

Objectifs pédagogiques :

1. S'approprier les étapes du processus de rénovation énergétique
2. Connaître l'impact d'une note DPE sur l'exploitation d'un bien immobilier,
3. Disposer des informations minimales permettant d'appréhender une rénovation énergétique.
4. Identifier les leviers possibles de financement d'une rénovation énergétique.

La formation vous conduira sur le terrain à identifier les étapes d'un projet de rénovation énergétique et les leviers de financement associés pour évaluer la faisabilité d'une rénovation.

Pré-requis :

Aucun.

Programme :

1. Bureau Veritas, solutions
2. Cadre général
3. Les enjeux d'une rénovation énergétique
4. Première étape - Les diagnostics
5. Deuxième étape - Rénover son patrimoine
6. Les aides financières
7. Références
8. Et Maintenant ?

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive à distance. Elle alternera entre apports du formateur, mises en situations et réponses aux questions.

Les stagiaires ont accès à la classe virtuelle sur la plateforme formation d'Arche Talents via le "Compte Apprenant" 10 minutes avant le début.



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS

9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité : 24370311137

Auprès de la Préfecture de la Région Centre

N° SIRET : 39179046600083

N° TVA Intra. : FR03391790466

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, une évaluation de la formation sera à réaliser par chaque participant.

Un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) sera à réaliser via le compte Apprenant de chaque stagiaire.

Matériel nécessaire :

Un ordinateur.

Une connexion internet.

Accessibilité PSH :

Nos formations en classe virtuelle sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions de suivi, merci de nous informer à l'avance de vos besoins spécifiques. Mélody GENET, référente handicap, est disponible à tout moment pour vous accompagner dans la mise en place des adaptations nécessaires au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com.

